



COMMUNE DE LE PORGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°23- 67

POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTION(S)	4

OBJET : VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE « PRINCIPAL » 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six septembre, le Conseil Municipal de la Commune du Porge, dûment convoqué le 20 septembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie BRANA, Maire.

Présents (16) : Sophie BRANA, Didier DEYRES, Anne-Sophie ORLIANGES, Philippe PAQUIS, Sylvain LAMOTHE, Christine GARRIDO, David FAURE, Nicolas FERET, Michel LAPEYRE, Marie-José LOPES NIEBORG, Lucia MARTA, Yohann PECHE, Constance SCHULLER, Sonia MEYRE, Corine SEGUIN, Elise MOURA.

Pouvoirs (4) :

Vanessa LABORIE-SALESSE..... pouvoir à Christine GARRIDO
Laure IVASKEVICIUS pouvoir à Philippe PAQUIS
Olivier MOURELON pouvoir à Sophie BRANA
Martial ZANINETTI pouvoir à Elise MOURA

Absents (3) : Guillaume BOUSBIB, Ingrid CONNESSON, Pierre HARROUARD

Nombre de Conseillers en Exercice : 23

Secrétaire de séance : Marie-José LOPES NIEBORG

RAPPORTEUR : David FAURE

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants, L2311-1 à L2343-2 relatifs aux finances et budgets communaux ;
- Vu** la nomenclature comptable M 14 applicable à ce type de budget ;
- Vu** le budget primitif 2023 adopté par délibération du Conseil municipal du 28 mars 2023 ;
- Vu** le Compte administratif et les affectations de résultats de l'année 2022 adoptés par délibération du Conseil municipal du 20 juin 2023 ;

Madame la Maire donne une présentation chapitre par chapitre de chacune des deux sections de ce Budget:

Section de Fonctionnement

CHAPITRE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2023
O11	Charges à caractère général	132 000
O12	Charges de personnel et frais assimilés	104 090,08
65	Autres charges de gestion courante	73 000
67	Charges exceptionnelles	30 000
022	Dépenses imprévues	180 000
023	Virement à la section d'investissement	759 499,39

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	TOTAL	1 281 830,35 €

CHAPITRE	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2023
002	Résultat reporté	1 241 749,35
74	Dotations, subventions et participations	150 081
75	Autres produits de gestion courante	- 110 000
	TOTAL	1 281 830,35 €

Section d'Investissement

CHAPITRE	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget 2023
20	Immobilisations incorporelles - Etudes	38 494
204	Subventions d'équipement versées	260 000
21	Immobilisations corporelles	236 548,18
	TOTAL	535 042,18 €

CHAPITRE	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget 2023
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 240,88
021	Virement de la section de fonctionnement	759 499,39
001	Résultat reporté	671 999,36
10	Dotations, fonds divers, réserves	- 37 608
13	Subventions	- 141 353
16	Emprunts et dettes assimilées	- 720 736,45
	TOTAL	535 042,18 €

Le Conseil municipal, à la majorité avec 16 votes POUR et 4 ABSTENTIONS (Sonia MEYRE, Corine SEGUIN, Elise MOURA, Martial ZANINETTI par pouvoir à Elise MOURA),

ADOpte le budget supplémentaire 2023 du Budget Principal, présenté et voté par chapitre, qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

- . 1 281 830,35 € en section de fonctionnement
- . 535 042,18 € en section d'investissement

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre seront les signatures.

La secrétaire de séance,

Marie-José LOPES NIEBORG




La Maire,

Sophie BRANA



La Maire,

. certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, qui sera affiché au siège de la collectivité.

. informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.